

Tableau de synthèse des données-clé du rapport annuel

Nom de l'association	Convivium asbl				
Adresse (siège)	Rue du Charroi, 33-35 1190 Forest				
N° BCE	458219783	URL site internet	www.convivial.be	Validité attestation fiscale, jusque	31/12/2024
Vérificateur des comptes	DGST & Partners représenté par Monsieur Pierre SOHET				

Bilan		2023		2022		2021	
		Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Total bilan		1 353 709,76 €	1 353 709,76 €	1 481 793,39 €	1 481 793,39 €	1 403 542,86 €	1 403 542,86 €
Actifs immobilisés	20/28	303 327,68 €		339 691 €		399 532 €	
Actifs circulants	29/57	1 008 861,99 €		1 099 410 €		964 704 €	
Comptes de régularisation	490/491	41 520,09 €		42 692 €		39 306 €	
Patrimoine	10/15		532 622,51 €		520 160 €		579 265 €
Provisions	16		125 577,77 €		83 960 €		63 960 €
Dettes > 1 an	17		69 541,43 €		83 375 €		96 668 €
Dettes < 1 an	42/48		474 540,69 €		525 408 €		473 321 €
Comptes de régularisation	492/493		151 427,36 €		268 890 €		190 329 €

Compte de résultats		2023		2022		2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Biens et services	60/61	150 325,52 €		143 164,45 €		166 708,01 €	
dont :							
• coût du personnel intérimaire et mis à disposition	617	0,00 €		0,00 €		0,00 €	
• rémunérations pour prestations, pas attribuées en vertu d'un contrat de travail	code :	0,00 €		0,00 €		0,00 €	
Frais de personnel (incl. bénévoles)	62	1 244 387,95 €		1 175 167,87 €		902 869,54 €	
Réductions de valeur, provisions et autres charges	63/64	160 956,63 €		201 891,23 €		152 648,31 €	
Chiffre d'affaires, etc...	70/72 + 74		144 488,90 €		110 896,79 €		78 268,79 €
Cotisations, dons, legs, subventions	73		1 454 637,31 €		1 381 616,57 €		1 146 245,77 €
Charges et produits financiers	65 - 75	4 454,30 €	0,19 €	5 902,34 €	0,00 €	5 233,82 €	0,00 €
Charges et produits exceptionnels	66 - 76	371,52 €	531,08 €	2 928,08 €	0,00 €	5 905,51 €	1 581,79 €
Total charges et produits	60/69 - 70/79	1 560 495,92 €	1 599 657,48 €	1 529 053,97 €	1 492 513,36 €	1 233 365,19 €	1 226 096,35 €
Total recettes brutes récoltes de fonds directes	[1]		159 346,08 €		241 291,09 €		161 366,86 €
dons	731		159 346,08 €		241 291,09 €		161 366,86 €
legs	732		0,00 €		0,00 €		0,00 €
Total coûts récoltes de fonds directes		4 879,93 €		10 671,40 €		4 275,61 €	
Resultat net des récoltes de fonds indirectes	[1]		203,00 €		5 626,90 €		5 505,00 €

Subsides	733		1 295 088,23 €		1 140 085,48 €		984 578,91 €
-----------------	-----	--	----------------	--	----------------	--	--------------

Tension salariale (max/min. bruto, en ETP)		2023		2022		2021	
		3,09	:1	3,09	:1	3,04	:1

Frais d'administration générale		97 942,75 €		102 503,99 €		94 161,53 €	
Total coûts récoltes de fonds directes		4 879,93 €		10 671,40 €		4 275,61 €	
Ratio FAG/Produits		6%		7%		8%	
Ratio coût récoltes de fonds directes / Résultat brut		3%		4%		3%	
Ratio de dépenses impact [3]		94%					

[1] Dans cet éclatement, nous proposons une distinction entre des 'récoltes de fonds directes' et 'indirectes' ou 'autres', c-à-d. : qui concernent des activités qui génèrent une recette nette (vente, sponsoring,...) et dont les coûts ne doivent pas être retenus comme coûts de récoltes de fonds directes. Ce schéma est indicatif et peut être adapté à la situation et aux activités spécifiques de chaque association, le cas échéant accompagné de commentaires.

[2] Pour le calcul de la tension salariale, il convient d'examiner si la rémunération la plus élevée est incluse dans les rémunérations pour prestations hors contrat de travail, converti en ETP sur une base annuelle. La méthode d'évaluation et de calcul et la cohérence des règles utilisées doivent être soumises au commissaire aux comptes

[3] Ratio de dépenses impact : la partie du total des moyens disponibles qui ont pu être utilisés pour la réalisation du but social.

[a] au verso ou pas visible par le public

Je confirme que les données ci-dessus sont exactes et complètes.

Nom & fonction du certificateur [4] SOHET Pierre - Réviseur d'entreprises - Commissaire

Date 20/09/2024

Signature

[4] De préférence par le commissaire aux comptes ou un vérificateur externe, éventuellement par le président. La signature d'un membre du personnel exécutif interne ne suffit pas.